EDUQ 8370103

ernement du Québec
ère de l'Éducation
tion générale
de l'éducation des adultes

LES ENSEIGNANTS À L'ÉDUCATION DES ADULTES DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES 1980-81

CERTAINES CARACTÉRISTIQUES PROFESSIONNELLES DES ENSEIGNANTS À TAUX HORAIRE

Armand Paré
DGEA - SRD
Août 1982

Niveau(x) d'enseignement: 9 Numéro EDUQ : 8370103
Centre d'intérêt: 320

Paré, Armand.

Les enseignants à l'éducation des adultes dans les commissions scolaires, 1980-81 : certaines caractéristiques professionnelles des enseignants à taux horaire / Armand Paré; [pour le] Ministère de l'éducation, Direction générale de l'éducation des adultes, SRD. -- [Québec] : La Direction, 1982.
v, 41 p. ; 28 cm.

Titre de la couv.

Cote Dewey: 371.1'009714/P227e Cote LC: LB/2832.4/.C38

Descripteur(s): *Personnel enseignant *Expérience *Scolarité *Tâche de l'enseignant *Statistiques *Commission scolaire *Education des adultes

A partir des données provenant du SIPEA (Système d'information sur les personnels à l'éducation des adultes dans les commissions scolaires), l'auteur examine certaines caractéristiques du personnel enseignant à taux horaire: sexe, âge, scolarité, expérience, domaine d'enseignement, nombre d'heures de cours. Les données de 1980-1981 sont comparées à celles de 1979-1980.

De 11544 qu'ils étaient en 1979-1980, les enseignants à taux horaire sont passés à 12863 en 1980-1981, soit 97% de l'ensemble des effectifs (97,8% l'année précédente). Leur âge moyen est de 37,6 ans; ils sont pour 50,8% de sexe féminin; leur niveau moyen de scolarité oscille entre 15,41 ans (formation générale) et 15,03 ans (formation professionnelle); une majorité d'entre eux (65,2%) n'a aucune expérience dans l'industrie; 45% enseignent entre 46 et 180 heures, 20,2% entre 181 et 720 heures, enfin 2,3% enseignent 720 heures et plus.

Type de document: s
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8370103

Ce document a été réalisé par Armand Paré, étudiant au département d'économie de l'Université Laval, en stage au service au cours de l'été.

Bien que les "honneurs" de produire les données reviennent à l'auteur du document, il est important de souligner le travail effectué par:

- *les différentes commissions scolaires qui ont recueilli les informations;*
- *la Direction de la gestion et du financement de la Direction générale de l'éducation des adultes (DGEA), qui a assuré la cueillette et la validité des données recueillies;*
- *le Service informatique du ministère de l'Éducation (SIMEQ) qui a construit la banque de données et assuré le traitement informatique, et mesdames Thérèse LeBel et Huguette McLean, qui ont effectué la réalisation technique du document.*

Paul Marchand

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
LISTE DES TABLEAUX	iii
PRÉSENTATION	1
1. QUI SONT LES ENSEIGNANTS À L'ÉDUCATION DES ADULTES À TAUX HORAIRE ?	3
1.1 L'âge, le sexe et la formation	3
1.2 Le type de formation et les années de scolarité . .	4
1.3 Le sexe et le nombre d'heures de cours	5
2. QUELLES EXPÉRIENCES ONT LES ENSEIGNANTS À L'ÉDUCATION DES ADULTES À TAUX HORAIRE ?	11
2.1 La formation et l'expérience dans l'industrie . . .	11
2.2 La formation et l'expérience au taux horaire . . .	12
2.3 La formation et les années dans les commissions scolaires aux adultes	13
2.4 Le sexe et le travail au secteur régulier	14
2.5 La formation et l'occupation principale	15
3. QUELLE EST LA DURÉE DE LA TÂCHE DES ENSEIGNANTS À L'ÉDUCATION DES ADULTES À TAUX HORAIRE ?	25
3.1 La formation et le nombre d'heures de cours	25
3.2 Le travail régulier et le nombre d'heures de cours	27
3.3 Le nombre d'heures de cours et l'occupation principale	28
CONCLUSION	39
AUTRES DOCUMENTS SUR LES PERSONNELS DES SERVICES DE L'ÉDUCATION DES ADULTES DES COMMISSIONS SCOLAIRES, 1980-81 . . .	41

LISTE DES TABLEAUX

PAGE

1. QUI SONT LES ENSEIGNANTS À L'ÉDUCATION DES ADULTES À TAUX HORAIRE ?

Tableau 1: Enseignants à l'éducation des adultes, à taux horaire, selon les années de scolarité et le type de formation en 1979-80 et 1980-81, ainsi que la variation entre ces deux périodes . . 8

Tableau 2: Enseignants à l'éducation des adultes, à taux horaire, selon le nombre d'heures de cours et le sexe en 1979-80 et 1980-81, ainsi que la variation entre ces deux périodes 9

Tableau 3: Enseignants à l'éducation des adultes, à taux horaire, selon l'âge et le sexe en 1979-80 et 1980-81, ainsi que la variation entre ces deux périodes . . 10

2. QUELLES EXPÉRIENCES ONT LES ENSEIGNANTS À L ÉDUCATION DES ADULTES À TAUX HORAIRE ?

Tableau 4: Enseignants à l'éducation des adultes, à taux horaire, selon le type de formation et leur expérience dans l'industrie en 1979-80 et 1980-81, ainsi que la variation entre ces deux périodes 18

Tableau 5: Enseignants à l'éducation des adultes, à taux horaire, selon le type de formation et leur expérience au taux horaire en 1979-80 et 1980-81, ainsi que la variation entre ces deux périodes 19

Tableau 6: Enseignants à l'éducation des adultes, à taux horaire, selon le type de formation et leurs années CS aux adultes en 1979-80 et 1980-81, ainsi que la variation entre ces deux périodes . . 20

PAGE

Tableau 7: Enseignants à l'éducation des adultes, à taux horaire, selon le sexe et le travail au secteur régulier en 1979-80 et 1980-81, ainsi que la variation entre ces deux périodes 21

Tableau 8a: Enseignants à l'éducation des adultes, à taux horaire, selon le type de formation et l'occupation principale en 1979-80 22

Tableau 8b: Enseignants à l'éducation des adultes, à taux horaire, selon le type de formation et l'occupation principale en 1980-81 23

Tableau 8c: La variation entre les deux périodes de 1979-80 à 1980-81, des enseignants à l'éducation des adultes, à taux horaire, selon le type de formation et l'occupation principale 24

3. QUELLE EST LA DURÉE DE LA TÂCHE DES ENSEIGNANTS À L'ÉDUCATION DES ADULTES À TAUX HORAIRE ?

Tableau 9a: Enseignants à l'éducation des adultes, à taux horaire, selon le type de formation et le nombre d'heures de cours en 1979-80 30

Tableau 9b: Enseignants à l'éducation des adultes, à taux horaire, selon le type de formation et le nombre d'heures de cours en 1980-81 31

Tableau 9c: La variation entre les deux périodes de 1979-80 à 1980-81, des enseignants à l'éducation des adultes, à taux horaire, selon le type de formation et le nombre d'heures de cours 32

PAGE

Tableau 10a: Enseignants à l'éducation des adultes, à taux horaire, selon le travail au secteur régulier et le nombre d'heures de cours en 1979-80 33

Tableau 10b: Enseignants à l'éducation des adultes, à taux horaire, selon le travail au secteur régulier et le nombre d'heures de cours en 1980-81 34

Tableau 10c: La variation entre les deux périodes de 1979-80 à 1980-81, des enseignants à l'éducation des adultes, à taux horaire, selon le travail au secteur régulier et le nombre d'heures de cours 35

Tableau 11a: Enseignants à l'éducation des adultes, à taux horaire, selon le nombre d'heures de cours et leur occupation principale en 1979-80 36

Tableau 11b: Enseignants à l'éducation des adultes à taux horaire, selon le nombre d'heures de cours et leur occupation principale en 1980-81 37

Tableau 11c: La variation entre les deux périodes de 1979-80 à 1980-81, des enseignants à l'éducation des adultes, à taux horaire, selon le nombre d'heures de cours et l'occupation principale . . . 38

PRÉSENTATION

Le groupe d'enseignants à l'éducation des adultes à taux horaire que nous allons étudier au cours de ce document représente la quasi-totalité (97%) des enseignants aux adultes. Nous attacherons donc, à ce groupe d'enseignants, une certaine importance du fait que les caractéristiques qui seront tirées de celui-ci pourront facilement représenter l'ensemble (13 253) de ces enseignants à l'éducation des adultes.

Dans un premier temps, nous essayerons de savoir qui sont ces enseignants à taux horaire. Pour ce faire, nous les examinerons avec l'aide des variables suivantes: le sexe, l'âge, le type de formation, le nombre d'années de scolarité et le nombre d'heures de cours.

En second lieu, nous nous arrêterons aux différents niveaux d'expérience qu'ont acquis ces enseignants à taux horaire. Nous parlerons de l'expérience dans l'industrie, de l'expérience à taux horaire, ainsi que des années d'expérience dans les commissions scolaires aux adultes. Afin de compléter cette étude, nous ajouterons les variables du travail au régulier et de l'occupation principale qu'ont ces enseignants. Toutes ces variables seront traitées à l'aide du sexe et du type de formation de ces enseignants.

Lors de la troisième et dernière section, nous essayerons de déterminer la durée de la tâche de ces enseignants à taux horaire. Quelques variables comme le nombre d'heures de cours, le type de formation, le travail au régulier et l'occupation principale seront utilisées afin d'élucider cette question.

En guise de conclusion, nous rassemblerons ces trois sections afin de dresser un profil de ces enseignants à l'éducation des adultes à taux horaire.

1. QUI SONT LES ENSEIGNANTS À L'ÉDUCATION DES ADULTES À TAUX HORAIRE ?

L'ensemble des enseignants à taux horaire représente 97% de l'ensemble des enseignants à l'éducation des adultes. Nous attacherons donc une certaine importance aux caractéristiques que nous découvrirons pour ce groupe d'enseignants.

1.1 L'âge, le sexe et la formation

(source: tableaux 1, 2 et 3)

On dénombre, pour l'année 1980-81, 12 863 enseignants à l'éducation des adultes à taux horaire. Comparativement à l'année 1979-80, il s'agit d'une augmentation de 1 319 enseignants, soit une variation de 11,4% en un an. Quant à la répartition selon le sexe, elle est quasiment identique à celle de l'année dernière (soit 50,8% de femmes et 49,2% d'hommes).

La distribution selon le type de formation donnée par ces enseignants à taux horaire est sensiblement la même que celle de 1979-80. Nous retrouvons pour cette année 26% de la masse enseignante à taux horaire pour la formation générale et 31,6% pour la formation professionnelle. Pour ce qui est de l'éducation populaire, celle-ci conserve, encore cette année, une grande part (42,4%) des effectifs totaux.

Un fait à remarquer dans cette distribution, c'est qu'il y a eu une forte diminution des enseignants appartenant à la classe "indéterminé": ceux-ci passant de 50 pour 1979-80 à seulement 2 pour cette année.

L'âge moyen des enseignants à taux horaire a subi une diminution de 1 an depuis 1979-80. Il a été établi pour cette année à 37,60 ans. On explique facilement cette diminution à l'accroissement de 77,8% des enseignants de 25 ans et moins (c'est-à-dire 360 nouveaux enseignants).

1.2 Le type de formation et les années de scolarité
(source: tableau 1)

Dans ce tableau, le point qui nous attire le plus, c'est le fort pourcentage d'enseignants aux adultes à taux horaire qui n'ont que 14 ans de scolarité. Cette proportion de la masse enseignante est de 44%. Ce chiffre constitue quand même une diminution par rapport à l'an dernier où celui-ci était estimé à 44,8%.

À cause de l'application des conventions collectives, nous serons portés à distinguer, parmi la masse enseignante, deux grandes classes: celle des enseignants ayant moins de 16 ans de scolarité et celle des 16 ans et plus. Ceci nous fait remarquer que 60,3% des enseignants ont moins de 16 ans de scolarité comparativement à 61,2% pour la période de 1979-80. Nous observons donc une légère amélioration du niveau de scolarité des enseignants. Le phénomène observé l'année dernière[1] s'est renversé: léger accroissement de la scolarité. Ce fait pourrait provenir d'une certaine mobilité du personnel enseignant à taux horaire.

---

(1) Bédard, Martin, Les enseignants à l'éducation des adultes dans les commissions scolaires, 1979-80 - Certaines caractéristiques professionnelles des enseignants à taux horaire, DGEA - SRD, juin 1981, 27 pages.

Parmi les types de formations, c'est la formation générale qui accorde le plus haut niveau moyen de scolarité avec 16,22 ans. Cependant, elle a connu, depuis l'an dernier, une légère baisse de 0,03 an. Quant à la formation professionnelle, elle a vu sa scolarité moyenne augmenter légèrement de 0,02 an et est établie pour cette année à 15,03 ans. L'éducation populaire, pour sa part, a vu la sienne diminuer de 0,03 an pour atteindre en 1980-81 un niveau de 15,19 ans. Nous avons donc enregistré pour cette année un niveau moyen de scolarité de 15,40 ans (niveau inférieur de 0,01 an à celui enregistré l'an dernier).

La distribution des enseignants à la formation générale est assez uniforme, les parts varient entre 14% et 24,2% (15 et 16 ans). Par contre, celle de la formation professionnelle n'est pas aussi bien distribuée. Nous y retrouvons une forte proportion (55,7%) des enseignants qui n'ont que 14 ans de scolarité. Cette remarque s'applique aussi à l'éducation populaire où 50,6% de ses enseignants appartiennent à cette même classe. Malgré tout, les parts de ces deux dernières formations ont subi depuis l'an dernier de légères diminutions. Elles s'établissaient pour 1979-80 à 57,8% pour la formation professionnelle et 51% pour l'éducation populaire.

1.3 Le sexe et le nombre d'heures de cours
(source: tableau 2)

Un fait important à souligner dans ce tableau est que 77,4% des enseignants à taux horaire donnent moins que 180 heures de cours et ceci tant du côté des hommes (76,7%) que de celui des femmes (78,2%). Cette proportion de professeurs

connaît, par rapport à l'an dernier (76,8%), une légère augmentation. Cette petite variation s'explique par le fait qu'une bonne part (soit 82,7%) des nouveaux enseignants a été ajoutée à cette même classe. Nous remarquons en plus que les distributions des deux sexes évoluent quasiment de la même façon. Les écarts entre les deux groupes n'excèdent pas plus de 1,2 unité de pourcentage.

À l'autre extrémité, soit la classe des 720 heures et plus, nous retrouvons 2,3% des enseignants. Pour cette année, il y a encore plus d'hommes (164) que de femmes (133); quoique l'écart s'est atténué par rapport à l'année dernière (64). Le nombre d'enseignantes est demeuré stable (133), tandis que celui des hommes a été réduit de 16,8% (soit 33 enseignants en moins).

1. QUI SONT LES ENSEIGNANTS À L'ÉDUCATION DES ADULTES À TAUX HORAIRE ?

1979-80	1980-81
- Ils sont 11 544 enseignants à l'éducation des adultes à taux horaire, soit 97,8% de l'ensemble des enseignants aux adultes (49,1% d'hommes et 50,9% de femmes)	- Ils sont 12 863 enseignants à l'éducation des adultes à taux horaire, soit 97% de l'ensemble des enseignants aux adultes (49,2% d'hommes et 50,8% de femmes)
- leur âge moyen est de 38,60 ans	- leur âge moyen est de 37,60 ans
- la formation générale a le niveau moyen de scolarité le plus élevé (16,19 ans)	- la formation générale a le niveau moyen de scolarité le plus élevé (15,41 ans)
- la formation professionnelle a un niveau de scolarité moins élevé (15,01 ans)	- la formation professionnelle a un niveau de scolarité moins élevé (15,03 ans)
- 30,1% des enseignants donnent moins de 45 heures de cours	- 32,4% des enseignants donnent moins de 45 heures de cours
- 46,7% enseignent entre 46 et 180 heures, 19,9% enseignent entre 181 et 720 heures, 2,9% enseignent 720 heures et plus	- 45% enseignent entre 46 et 180 heures, 20,2% enseignent entre 181 et 720 heures, 2,3% enseignent 720 heures et plus
- 61,2% ont moins de 16 ans de scolarité	- 60,3% ont moins de 16 ans de scolarité

Tableau 1 - Enseignants à l'éducation des adultes, à taux horaire, selon les années de scolarité et le type de formation en 1979-80 et 1980-81, ainsi que la variation entre ces deux périodes

Formation	Années de scolarité					Total	Scolarité moyenne
	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans et +		
1979-80							
Formation générale	644 (20,7%)	487 (15,7%)	628 (20,2%)	630 (20,2%)	721 (23,1%)	3 110 (100,0%) 26,9%	16,19 ans
Formation professionnelle	1 996 (57,8%)	595 (17,2%)	295 (8,5%)	263 (7,6%)	305 (8,8%)	3 454 (100,0%) 29,9%	15,01 ans
Éducation populaire	2 516 (51,0%)	799 (16,2%)	517 (10,5%)	517 (10,5%)	581 (11,8%)	4 930 (100,0%) 42,7%	15,22 ans
Indéterminé	19 (38,0%)	13 (26,0%)	5 (10,0%)	6 (12,0%)	7 (14,0%)	50 (100,0%) 0,4%	-
Total	5 175 (44,8%)	1 894 (16,4%)	1 445 (12,5%)	1 416 (12,3%)	1 614 (14,0%)	11 544 (100,0%) 100,0%	15,41 ans
1980-81							
Formation générale	634 (19,0%)	468 (14,0%)	807 (24,2%)	688 (20,6%)	742 (22,2%)	3 339 (100,0%) 26,0%	16,22 ans
Formation professionnelle	2 268 (55,7%)	703 (17,3%)	415 (10,2%)	308 (7,6%)	377 (9,3%)	4 071 (100,0%) 31,6%	15,03 ans
Éducation populaire	2 761 (50,6%)	926 (17,0%)	610 (11,2%)	572 (10,5%)	582 (10,7%)	5 451 (100,0%) 42,4%	15,19 ans
Indéterminé	1 (50,0%)	- -	- -	- -	1 (50,0%)	2 (100,0%) 0,01%	-
Total	5 664 (44,0%)	2 097 (16,3%)	1 832 (14,2%)	1 568 (12,2%)	1 702 (13,2%)	12 863 (100,0%) 100,0%	15,40 ans
Variation							
Formation générale	- 10 (-1,6%)	- 19 (-3,9%)	179 (28,5%)	58 (9,2%)	21 (2,9%)	229 (7,4%) 17,4%	0,03 an
Formation professionnelle	272 (13,6%)	108 (18,2%)	120 (40,7%)	45 (17,1%)	72 (23,6%)	617 (17,9%) 46,8%	0,02 an
Éducation populaire	245 (9,7%)	127 (15,9%)	93 (18,0%)	55 (10,6%)	1 (0,2%)	521 (10,6%) 39,5%	-0,03 an
Indéterminé	- 18 (-94,7%)	- 13 (-100,0%)	- 5 (-100,0%)	- 6 (-100,0%)	- 6 (-85,7%)	- 48 (-96,0%) -3,6%	-
Total	489 (9,4%) 37,1%	203 (10,7%) 15,4%	387 (26,8%) 29,3%	152 (10,7%) 11,5%	88 (5,5%) 6,7%	1 319 (11,4%) 100,0%	-0,01 an

Source: 1979-80: Martin Bédard, Les enseignants à l'éducation des adultes dans les commissions scolaires (1979-80) - Certaines caractéristiques professionnelles des enseignants à taux horaire - Direction générale de l'éducation des adultes, MEQ, Québec, juin 1981.

1980-81: Personnel enseignant à l'éducation des adultes dans les commissions scolaires (1980-81) - (Données statistiques) - Direction générale de l'éducation des adultes, MEQ, 82-01-28.

Note: (a) La répartition entre les 18 et 19 ans de scolarité est la même que celle observée chez les enseignants à temps plein.

Tableau 2 - Enseignants à l'éducation des adultes, à taux horaire, selon le nombre d'heures de cours et le sexe en 1979-80 et 1980-81, ainsi que la variation entre ces deux périodes

Heures	1979-80			1980-81			Variation		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Indéterminé	19 (0,3%)	31 (0,5%)	50 (0,4%)	- -	2 (0,03%)	2 (0,01%)	- 19 (-100,0%)	- 29 (-93,5%)	- 48 (-96,0%) -3,6%
45 heures et +	1 669 (29,4%)	1 808 (30,8%)	3 477 (30,1%)	2 035 (32,1%)	2 135 (32,7%)	4 170 (32,4%)	366 (21,9%)	327 (18,1%)	693 (19,9%) 52,5%
46-180 heures	2 633 (46,5%)	2 763 (47,0%)	5 396 (46,7%)	2 827 (44,6%)	2 967 (45,5%)	5 794 (45,0%)	194 (7,4%)	204 (7,4%)	398 (7,4%) 30,2%
181-315 heures	648 (11,4%)	596 (10,1%)	1 244 (10,8%)	720 (11,4%)	666 (10,2%)	1 386 (10,8%)	72 (11,1%)	70 (11,7%)	142 (11,4%) 10,8%
316-450 heures	258 (4,6%)	285 (4,9%)	543 (4,7%)	291 (4,6%)	329 (5,0%)	620 (4,8%)	33 (12,8%)	44 (15,4%)	77 (14,2%) 5,8%
451-585 heures	139 (2,5%)	150 (2,6%)	289 (2,5%)	174 (2,7%)	190 (2,9%)	364 (2,8%)	35 (25,2%)	40 (26,7%)	75 (26,0%) 5,7%
586-719 heures	105 (1,9%)	110 (1,9%)	215 (1,9%)	124 (2,0%)	106 (1,6%)	230 (1,8%)	19 (18,1%)	- 4 (-3,6%)	15 (7,0%) 1,1%
720 heures et +	197 (3,5%)	133 (2,3%)	330 (2,9%)	164 (2,6%)	133 (2,0%)	299 (2,3%)	- 33 (-16,8%)	0 0	- 33 (-10,0%) -2,5%
Total	5 668 (100,0%) 49,1%	5 876 (100,0%) 50,9%	11 544 (100,0%) 100,0%	6 335 (100,0%) 49,2%	6 528 (100,0%) 50,8%	12,863 (100,0%) 100,0%	667 (11,8%) 50,6%	652 (11,1%) 49,4%	1 319 (11,4%) 100,0%

Source: voir tableau 1

Tableau 3 - Enseignants à l'éducation des adultes, à taux horaire, selon l'âge et le sexe en 1979-80 et 1980-81, ainsi que la variation entre ces deux périodes

Âge	1979-80			1980-81			Variation		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Moins de 25 ans	152 (2,7%)	311 (5,3%)	463 (4,0%)	289 (4,6%)	534 (8,2%)	823 (6,4%)	137 (90,1%)	223 (71,7%)	360 (77,8%) 27,3%
25 - 29 ans	856 (15,1%)	1 019 (17,3%)	1 875 (16,2%)	1 048 (16,5%)	1 224 (18,8%)	2 272 (17,7%)	192 (22,4%)	205 (20,1%)	397 (21,2%) 30,1%
30 - 34 ans	1 406 (24,8%)	1 235 (21,0%)	2 641 (22,9%)	1 572 (24,8%)	1 411 (21,6%)	2 983 (23,2%)	166 (11,8%)	176 (14,2%)	342 (12,9%) 25,9%
35 - 39 ans	1 206 (21,3%)	1 085 (18,5%)	2 291 (19,8%)	1 263 (19,9%)	1 167 (17,9%)	2 430 (18,9%)	57 (4,7%)	82 (7,6%)	139 (6,1%) 10,5%
40 - 44 ans	741 (13,1%)	721 (12,3%)	1 462 (12,7%)	802 (12,7%)	729 (11,2%)	1 531 (11,9%)	61 (8,2%)	8 (1,1%)	69 (4,7%) 5,2%
45 - 49 ans	513 (9,1%)	557 (9,5%)	1 070 (9,3%)	563 (8,9%)	573 (8,8%)	1 136 (8,8%)	50 (9,7%)	16 (2,9%)	66 (6,2%) 5,0%
50 - 54 ans	368 (6,5%)	403 (6,9%)	771 (6,7%)	359 (5,7%)	422 (6,5%)	781 (6,1%)	- 9 (-2,4%)	19 (4,7%)	10 (1,3%) 0,8%
55 - 59 ans	237 (4,2%)	307 (5,2%)	544 (4,7%)	233 (3,7%)	265 (4,1%)	498 (3,9%)	- 4 (-1,7%)	- 42 (-13,7%)	- 46 (-8,5%) -3,5%
60 - 64 ans	124 (2,2%)	166 (2,8%)	290 (2,5%)	141 (2,2%)	146 (2,2%)	287 (2,2%)	17 (13,7%)	- 20 (-12,0%)	- 3 (-1,0%) -0,2%
65 ans et +	65 (1,1%)	72 (1,2%)	137 (1,2%)	65 (1,0%)	57 (0,9%)	122 (0,9%)	0 0	- 15 (-20,8%)	- 15 (-10,9%) -1,1%
Total	5 668 (100,0%) 49,2%	5 896 (100,0%) 50,9%	11 544 (100,0%) 100,0%	6 335 (100,0%) 49,2%	6 528 (100,0%) 50,8%	12 863 (100,0%) 100,0%	667 (11,8%) 50,6%	652 (11,1%) 49,4%	1 319 (11,4%) 100,0%
Âge moyen*	38,59 ans	38,64 ans	38,60 ans	37,88 ans	37,34 ans	37,60 ans	- 0,71 an	- 1,30 an	- 1,00 an

Note: * l'âge moyen a été calculé selon le point-milieu de chaque classe, pour les classes de 25 ans et moins et de 65 ans et plus, nous avons choisi respectivement comme point-milieu des deux classes 22,5 ans et 66 ans.

Source: voir tableau 1

2. QUELLES EXPÉRIENCES ONT LES ENSEIGNANTS À L'ÉDUCATION DES ADULTES À TAUX HORAIRE ?

Dans cette section, nous examinerons les différents niveaux d'expérience qu'ont ces enseignants à taux horaire. En utilisant comme variable le sexe et la formation, nous étudierons leur expérience dans l'industrie, au taux horaire et en nombre d'années dans les commissions scolaires aux adultes ainsi que leur travail au régulier et de leur occupation principale.

2.1 La formation et l'expérience dans l'industrie (source: tableau 4)

À première vue, il y a une classe qui attire notre attention. C'est celle des enseignants qui n'ont aucune expérience dans l'industrie. Celle-ci englobe 65,2% de la masse enseignante à taux horaire. Si on regarde cette classe parmi les différentes formations, les pourcentages changent. La formation générale et l'éducation populaire concentrent un grand pourcentage de leurs effectifs dans cette classe (respectivement 79,5% et 75%). Les pourcentages de ces deux formations ont subi depuis l'an dernier de légères diminutions; ceux-ci étaient pour 1979-80 respectivement de 81,8% et 76,2%. Quant à la formation professionnelle, elle a conservé dans cette classe environ le même pourcentage que celui de l'an dernier, soit 40,4%. Ainsi, près de 60% des enseignants à la formation professionnelle ont au moins une année d'expérience en industrie[1]. (Mentionnons que nous observons la même tendance chez les enseignants à temps complet).

---

(1) Paré, Armand, Les enseignants à l'éducation des adultes dans les commissions scolaires, 1980-81 - Certaines caractéristiques professionnelles des enseignants à temps complet, DGEA - SRD, août 1982.

Il est normal de croire que l'expérience moyenne en industrie sera peu élevée pour la formation générale et l'éducation populaire. Elles ont ainsi été évaluées respectivement à 1,56 an et 2,52 ans. Par contre, la formation professionnelle se retrouve avec une expérience moyenne dans l'industrie de 7,51 ans. Le niveau moyen d'expérience générale aura donc tendance à être assez faible. Pour cette année, ayant connu une faible augmentation depuis l'an dernier de 0,14 an, il a été calculé à 3,85 ans.

En résumé, nous devrions nous attendre à ce que les enseignants en formation professionnelle aient plus d'expérience en industrie que chez les deux autres groupes d'enseignants. En effet, l'expérience en industrie était nécessaire sinon souhaitable pour l'enseignement dans plusieurs disciplines en formation professionnelle.

2.2 La formation et l'expérience au taux horaire
(source: tableau 5)

Contrairement à l'an dernier, l'échelle de l'expérience au taux horaire possède un plus grand nombre de classes. Celle-ci varie de 1 an jusqu'à 15 ans et plus. Nous pourrons ainsi avoir une meilleure répartition de l'expérience au taux horaire des enseignants. Par contre, la comparaison entre les deux périodes sera difficile à réaliser puisque la définition des classes n'est pas identique. Afin de rendre ces données comparables, on a regroupé les données de 1980-81 dans des classes similaires à celles données en 1979-80.

Nous pouvons ainsi voir qu'une forte proportion des enseignants à taux horaire ont entre 1 et 4 ans d'expérience à ce mode de paiement. Ces proportions sont de 72,7% pour l'éducation populaire, 70,1% pour la formation professionnelle et 57,6% pour la formation générale. Ces poids relatifs n'ont pas subi de grande variation depuis 1979-80 où ils se chiffraient respectivement à 75,4%, 69,6% et 59,1%. On observe, qu'en ce qui concerne la classe des 10 ans et plus d'expérience au taux horaire, elle a conservé en général sa part de 9,8% de la masse enseignante.

L'expérience moyenne, qui a été calculée pour fins de comparaison avec les classes de 1979-80, a subi une légère augmentation pour la formation générale et pour l'éducation populaire, soit respectivement de 0,04 et 0,15 an. Elles sont établies pour cette année à 5,15 ans pour la formation générale et 4,08 ans pour l'autre. Quant à celle de la formation professionnelle, elle est de 4,33 ans, soit une légère baisse de 0,02 an comparativement à l'an dernier.

2.3 La formation et les années dans les commissions scolaires aux adultes (source: tableau 6)

Dans un premier temps, il nous semble important de remarquer que pour cette année nous avons transformé la classe 10 ans et plus en deux nouvelles classes (10-14 ans et 15 ans et plus). Afin de voir l'évolution entre les deux périodes, nous avons quand même regroupé ces deux classes pour retrouver la classe des 10 ans et plus. Malgré tout, cette classe ne semble pas être très importante, car on ne retrouve que 8,2% des effectifs totaux. On est plutôt attiré par la classe des

5-9 ans dans laquelle on retrouve un bon pourcentage des enseignants. La formation générale concentre 87,4% de ses effectifs dans cette classe tandis que pour la formation professionnelle, on y en retrouve 91,9%. C'est pourtant l'éducation populaire qui englobe la plus grande part de ces effectifs dans cette classe (94,3%).

Si on regarde les moyennes d'années dans les commissions scolaires aux adultes pour les différents types de formations, on s'aperçoit qu'elles ne varient que très peu. On retrouve dans l'ordre la formation générale avec 7,71 ans (1979-80 → 7,67 ans), la formation professionnelle avec 7,46 ans (1979-80 → 7,41 ans) et enfin l'éducation populaire avec 7,31 ans de moyenne d'années dans les CS aux adultes (1979-80 → 7,26 ans).

2.4 Le sexe et le travail au secteur régulier
(source: tableau 7)

Dans ce tableau, nous remarquons que 70,7% des enseignants à l'éducation des adultes à taux horaire ne remplissent aucune fonction au régulier. Ce qui, comparativement à 1979-80, constitue une assez forte augmentation de ce pourcentage (étant l'année dernière à 64,8%). La répartition de ces effectifs, selon le sexe, se divise comme suit: 82,4% des enseignants féminins et 57,8% de ceux masculins.

La part des enseignants travaillant au régulier et ayant la même fonction a été diminuée, passant de 28,7% en 1979-80 à 24,9% en 1980-81. Ceci laisse donc une part pour les enseignants travaillant au secteur régulier dans une autre fonction (4,9%), ce qui représente une baisse de près de 17% des effectifs de cette classe.

2.5 La formation et l'occupation principale
(source: tableau 8a, b, c)

Spécifions d'abord que les informations concernant l'occupation principale recueillies par le formulaire "personnel enseignant, 1980-81" diffèrent quelque peu de celles recueillies par le formulaire de 1979-80. En premier lieu, l'occupation "maîtresse de maison" ne fait plus partie de la nomenclature des occupations et en second lieu, une nouvelle catégorie "travailleur autonome" est créée. Il s'ensuit que la catégorie "autre" risque de ne pas avoir la même signification en 1980-81 qu'en 1979-80. Nous y reviendrons.

En 1980-81, près du quart (24,3%) des enseignants à l'éducation des adultes à taux horaire ont cette fonction comme occupation principale. Par rapport à l'année dernière, l'effectif de ce groupe a progressé de 54,7% (soit une progression de 6,8 unités de pourcentage de son poids relatif). Ce groupe représente donc, pour 1980-81, le plus important. L'enseignement au régulier constitue la seconde occupation principale parmi ces enseignants. Cette occupation a connu un léger recul relatif par rapport à l'an dernier où celle-ci tenait, en 1979-80, le premier rang (22,7% en 1980-81 comparativement à 25,3% en 1979-80).

En ce qui a trait à l'occupation principale "autre", nous remarquons une progression de 34,4% de cette classe entre 1979-80 et 1980-81 (le poids relatif de cette catégorie passe de 25,4% en 1979-80 à 30,6% en 1980-81). Comme nous l'avons mentionné précédemment, la classe "autre" n'a pas eu la même signification en 1979-80 que celle de cette année. En effet,

les enseignants qui déclaraient comme occupation principale "maîtresse de maison" (en 1979-80), s'identifient maintenant (en 1980-81) à la classe "autre", et les "travailleurs autonomes" qui se classaient dans la catégorie "autre" en 1979-80, disposent pour cette année de leur catégorie propre. Cette seule modification peut expliquer en grande partie le glissement de la classe "autre".

Nous remarquons que le profil des occupations principales varie selon le type de formation. En formation générale, l'enseignement constitue le principal champ d'activité avec 67,3% des effectifs (35,9% enseignent aux adultes et 31,4% au secteur régulier). Très peu d'enseignants oeuvrent en industrie (3,1%). En formation professionnelle, l'enseignement représente aussi un champ d'activité privilégié mais de moindre importance qu'en formation générale puisque seulement 42,3% des effectifs exercent principalement cette profession (16,6% à l'éducation des adultes et 25,7% au secteur régulier). Un enseignant en formation professionnelle sur quatre travaille en industrie. À l'éducation populaire, le profil diffère quelque peu de ceux observés pour les autres formations: l'enseignement représente l'activité principale; occupant 38% des effectifs (23% à l'éducation des adultes et 15% au secteur régulier), 12% sont des travailleurs autonomes, 7% oeuvrent en industrie et 39% se retrouvent dans la classe "autre". Finalement, si nous considérons l'évolution du profil des occupations principales entre 1979-80 et 1980-81, nous ne distinguons pas d'écarts significatifs entre les deux distributions, si ce n'est de ceux occasionnés par la modification apportée à la nomenclature des occupations principales.

2. QUELLES EXPÉRIENCES ONT LES ENSEIGNANTS À L'ÉDUCATION DES ADULTES À TAUX HORAIRE ?

1979-80	1980-81
- Une très grande majorité (67,1%) n'ont aucune expérience dans l'industrie	- Une très grande majorité (65,2%) n'ont aucune expérience dans l'industrie
- seule la formation professionnelle a considérablement d'expérience dans l'industrie (expérience moyenne de 7,47 ans)	- seule la formation professionnelle a considérablement d'expérience dans l'industrie (expérience moyenne de 7,51 ans)
- les enseignants ont une expérience moyenne au taux horaire de 4,37 ans	- les enseignants ont une expérience moyenne au taux horaire de 4,43 ans
- ils ont une expérience moyenne dans les CS aux adultes de 7,41 ans	- ils ont une expérience moyenne dans les CS aux adultes de 7,46 ans
- il y a plus d'hommes (49,3%) que de femmes (21,7%) qui travaillent au secteur régulier	- il y a plus d'hommes (42,2%) que de femmes (17,6%) qui travaillent au secteur régulier
- l'enseignement au régulier est l'occupation principale avec 25,3% des répondants (le plus haut taux)	- l'enseignement au régulier est l'occupation principale avec 24,3% des répondants (le plus haut taux)

Tableau 4 - Enseignants à l'éducation des adultes, à taux horaire, selon le type de formation et leur expérience dans l'industrie en 1979-80 et 1980-81, ainsi que la variation entre ces deux périodes

Formation	Expérience dans l'industrie						Total	Expérience moyenne*
	Aucune	1-4 ans	5-9 ans	10-14 ans	15-19 ans	20 ans et +		
1979-80								
Formation générale	2 544 (81,8%)	244 (7,9%)	149 (4,8%)	89 (2,8%)	37 (1,3%)	45 (1,4%)	3 110 (100,0%) 26,9%	1,62 an
Formation professionnelle	1 408 (40,8%)	350 (10,1%)	424 (12,3%)	391 (11,3%)	292 (8,4%)	589 (16,2%)	3 454 (100,0%) 29,9%	7,47 ans
Éducation populaire	3 758 (76,2%)	349 (7,1%)	294 (6,0%)	216 (4,4%)	105 (2,1%)	208 (4,2%)	4 930 (100,0%) 42,7%	2,41 ans
Indéterminé	36 (72,0%)	4 (8,0%)	6 (12,0%)	1 (2,0%)	- -	3 (6,0%)	50 (100,0%) 0,4%	-
Total	7 746 (67,1%)	947 (8,2%)	873 (7,6%)	697 (6,0%)	436 (3,8%)	845 (7,3%)	11 544 (100,0%) 100,0%	3,71 ans
1980-81								
Formation générale	2 656 (79,5%)	281 (8,4%)	209 (6,3%)	98 (2,9%)	43 (1,3%)	52 (1,6%)	3 339 (100,0%) 26,0%	1,56 an
Formation professionnelle	1 645 (40,4%)	431 (10,6%)	530 (13,0%)	460 (11,3%)	365 (9,0%)	640 (15,7%)	4 071 (100,0%) 31,6%	7,51 ans
Éducation populaire	4 089 (75,0%)	384 (7,0%)	359 (6,6%)	269 (4,9%)	127 (2,3%)	223 (4,1%)	5 451 (100,0%) 42,4%	2,52 ans
Indéterminé	1 (50,0%)	1 (50,0%)	- -	- -	- -	- -	2 (100,0%) 0,01%	-
Total	8 391 (65,2%)	1 097 (8,5%)	1 098 (8,5%)	827 (6,4%)	535 (4,2%)	915 (7,1%)	12 863 (100,0%) 100,0%	3,85 ans
Variation								
Formation générale	112 (4,4%)	37 (15,2%)	60 (40,3%)	9 (10,1%)	4 (10,3%)	7 (15,6%)	229 (7,4%) 17,4%	-0,06 an
Formation professionnelle	237 (16,8%)	81 (23,1%)	106 (25,0%)	69 (17,6%)	73 (25,0%)	51 (8,6%)	617 (17,9%) 46,8%	0,04 an
Éducation populaire	331 (8,8%)	35 (10,0%)	65 (22,1%)	53 (24,5%)	22 (21,0%)	15 (7,2%)	521 (10,6%) 39,5%	0,11 an
Indéterminé	- 35 (-97,2%)	- 3 (-75,0%)	- 6 (-100,0%)	- 1 (-100,0%)	- -	- 3 (-100,0%)	- 48 (-96,0%) -3,6%	-
Total	645 (8,3%) 48,9%	150 (15,8%) 11,4%	225 (25,8%) 17,1%	130 (18,7%) 9,8%	99 (22,7%) 7,5%	70 (8,3%) 5,3%	1 319 (11,4%) 100,0%	0,14 an

Note: * l'expérience moyenne a été calculée selon le point-milieu de chaque classe, pour les 20 ans et plus, nous avons choisi comme point-milieu 22 ans.

Source: voir tableau 1

Tableau 5 - Enseignants à l'éducation des adultes, à taux horaire, selon le type de formation et leur expérience au taux horaire en 1979-80 et 1980-81, ainsi que la variation entre ces deux périodes

Formation	Expérience au taux horaire								Total	Expérience moyenne*
	1 an	2 ans	3-4 ans	1-4 ans	5-9 ans	10 ans et +	10-14 ans	15 ans et +		
1979-80										
Formation générale	nd	nd	nd	1 839 (59,1%)	792 (25,5%)	479 (15,4%)	nd	nd	3 110 (100,0%) 26,9%	5,11 ans
Formation professionnelle	nd	nd	nd	2 404 (69,6%)	717 (20,8%)	333 (9,6%)	nd	nd	3 454 (100,0%) 29,9%	4,35 ans
Éducation populaire	nd	nd	nd	3 719 (75,4%)	893 (18,1%)	318 (6,5%)	nd	nd	4 930 (100,0%) 42,7%	3,93 ans
Indéterminé	nd	nd	nd	37 (74,0%)	12 (24,0%)	1 (2,0%)	nd	nd	50 (100,0%) 0,4%	-
Total	nd	nd	nd	7 999 (69,3%)	2 414 (20,9%)	1 131 (9,8%)	nd	nd	11 540 (100,0%) 100,0%	4,37 ans
1980-81										
Formation générale	714 (21,4%)	482 (14,4%)	729 (21,8%)	[1 925 (57,6%)]	920 (27,6%)	[494 (14,8%)]	414 (12,4%)	80 (2,4%)	3 339 (100,0%) 26,0%	5,09 ans (5,15**) ans
Formation professionnelle	1 332 (32,7%)	648 (15,9%)	874 (21,5%)	[2 854 (70,1%)]	826 (20,3%)	[391 (9,6%)]	314 (7,7%)	77 (1,9%)	4 071 (100,0%) 31,6%	4,06 ans (4,33**) ans
Éducation populaire	1 748 (32,1%)	985 (18,1%)	1 230 (22,6%)	[3 963 (72,7%)]	1 107 (20,3%)	[381 (7,0%)]	321 (5,9%)	60 (1,1%)	5 451 (100,0%) 42,4%	3,78 ans (4,08**) ans
Indéterminé	1 (50,0%)	- -	1 (50,0%)	[2 (100,0%)]	- -	[- -]	- -	- -	2 (100,0%) 0,01%	-
Total	3 795 (29,5%)	2 115 (16,4%)	2 834 (22,0%)	[8 744 (68,0%)]	2 853 (22,2%)	[1 266 (9,8%)]	1 049 (8,2%)	217 (1,7%)	12 863 (100,0%) 100,0%	4,21 ans (4,43**) ans
Variation										
Formation générale	nd	nd	nd	[86 (4,7%)]	128 (16,2%)	[15 (3,1%)]	nd	nd	229 (7,4%) 17,4%	(0,04**) an
Formation professionnelle	nd	nd	nd	[450 (18,7%)]	109 (15,2%)	[58 (17,4%)]	nd	nd	617 (17,9%) 46,8%	(-0,02**) an
Éducation populaire	nd	nd	nd	[244 (6,6%)]	214 (24,0%)	[63 (19,8%)]	nd	nd	521 (10,6%) 39,5%	(0,15**) an
Indéterminé	nd	nd	nd	[- 35 (-94,6%)]	- 12 (-100,0%)	[- 1 (-100,0%)]	nd	nd	- 48 (-96,0%) -3,6%	-
Total	nd	nd	nd	[745 (9,3%) 36,5%]	439 (18,2%) 33,3%	[135 (11,9%) 10,2%]	nd	nd	1 319 (11,4%) 100,0%	(0,06**) an

Note: * l'expérience moyenne a été calculée selon le point-milieu de chaque classe, pour les 10 ans et plus, nous avons choisi comme point-milieu 12 ans.

** l'expérience moyenne a été calculée avec les classes de 1979-80, soit 1-4 ans, 5-9 ans et 10 ans et plus (ayant respectivement comme point-milieu 2,5 ans, 7 ans et 12 ans).

Source: voir tableau 1

Tableau 6 - Enseignants à l'éducation des adultes, à taux horaire, selon le type de formation et leurs années CS aux adultes en 1979-80 et 1980-81, ainsi que la variation entre ces deux périodes

Formation	Années CS aux adultes				Total	Moyenne* d'années CS aux adultes
	5-9 ans	10 ans et +	10-14 ans	15 ans et +		
1979-80						
Formation générale	2 693 (86,6%)	417 (13,4%)	-	-	3 110 (100,0%) 26,9%	7,67 ans
Formation professionnelle	3 168 (91,7%)	286 (8,3%)	-	-	3 454 (100,0%) 29,9%	7,41 ans
Éducation populaire	4 677 (94,9%)	253 (5,1%)	-	-	4 930 (100,0%) 42,7%	7,26 ans
Indéterminé	49 (98,0%)	1 (2,0%)	-	-	50 (100,0%) 0,4%	-
Total	10 587 (91,7%)	957 (8,3%)	-	-	11 544 (100,0%) 100,0%	7,41 ans
1980-81						
Formation générale	2 919 (87,4%)	[420 (12,6%)]	360 (10,8%)	60 (1,8%)	3 339 (100,0%) 26,0%	7,71 ans
Formation professionnelle	3 740 (91,9%)	[331 (8,1%)]	281 (6,9%)	50 (1,2%)	4 071 (100,0%) 31,6%	7,46 ans
Éducation populaire	5 141 (94,3%)	[310 (5,7%)]	275 (5,0%)	35 (0,6%)	5 451 (100,0%) 42,4%	7,31 ans
Indéterminé	2 (100,0%)	[- -]	- -	- -	2 (100,0%) 0,01%	-
Total	11 802 (91,7%)	[1 061 (8,2%)]	916 (7,1%)	145 (1,1%)	12 863 (100,0%) 100,0%	7,46 ans
Variation						
Formation générale	226 (8,4%)	[3 (0,7%)]	360 -	60 -	229 (7,4%) 17,4%	-0,04 an
Formation professionnelle	572 (18,0%)	[45 (15,7%)]	281 -	50 -	617 (17,9%) 46,8%	0,05 an
Éducation populaire	464 (9,9%)	[57 (22,5%)]	275 -	35 -	521 (10,6%) 39,5%	0,05 an
Indéterminé	- 47 (-95,9%)	[- 1 (-100,0%)]	- -	- -	- 48 (-96,0%) -3,6%	-
Total	1 215 (11,5%) 92,1%	[104 (10,9%) 7,9%]	916 -	145 -	1 319 (11,4%) 100,0%	0,05 an

Note: * La moyenne d'années CS aux adultes a été calculée selon le point-milieu de chaque classe, pour les 10 ans et plus nous avons choisi comme point-milieu 12 ans.

Source: voir tableau 1

Tableau 7 - Enseignants à l'éducation des adultes, à taux horaire, selon le sexe et le travail au secteur régulier en 1979-80 et 1980-81, ainsi que la variation entre ces deux périodes

Sexe	Travail au régulier			Total
	Oui, même fonction	Oui, autre fonction	Non	
1979-80				
Hommes	2 321 (40,9%)	475 (8,4%)	2 872 (50,7%)	5 668 (100,0%) 49,1%
Femmes	996 (17,0%)	277 (4,7%)	4 603 (78,3%)	5 876 (100,0%) 50,9%
Total	3 317 (28,7%)	752 (6,5%)	7 475 (64,8%)	11 544 (100,0%) 100,0%
1980-81				
Hommes	2 315 (36,5%)	361 (5,7%)	3 659 (57,8%)	6 335 (100,0%) 49,2%
Femmes	884 (13,5%)	267 (4,1%)	5 377 (82,4%)	6 528 (100,0%) 50,8%
Total	3 199 (24,9%)	628 (4,9%)	9 036 (70,2%)	12 863 (100,0%) 100,0%
Variation				
Hommes	- 6 (-0,3%)	- 114 (-24,0%)	787 (27,4%)	667 (11,8%) 50,6%
Femmes	- 112 (-11,2%)	- 10 (-3,6%)	774 (16,8%)	652 (11,1%) 49,4%
Total	- 118 (-3,6%)	- 124 (-16,5%)	1 561 (20,9%)	1 319 (11,4%) 100,0%

Source: voir tableau 1

Tableau 8a - Enseignants à l'éducation des adultes, à taux horaire, selon le type de formation et l'occupation principale en 1979-80

Occupation principale	Formation générale	Formation professionnelle	Éducation populaire	Indéterminé	Total
Enseignant aux adultes	950 (30,6%)	431 (12,5%)	628 (12,7%)	13 (26,0%)	2 022 (17,5%)
Enseignant au régulier	1 052 (33,8%)	1 037 (30,0%)	819 (16,6%)	10 (20,0%)	2 918 (25,3%)
Travailleur en industrie	96 (3,1%)	916 (26,5%)	359 (7,3%)	5 (10,0%)	1 376 (11,9%)
Maîtresse de maison	384 (12,3%)	179 (5,2%)	1 328 (26,9%)	11 (22,0%)	1 902 (16,5%)
Etudiant	78 (2,5%)	24 (0,7%)	107 (2,2%)	1 (2,0%)	210 (1,8%)
Autre	504 (16,2%)	822 (23,8%)	1 599 (32,4%)	9 (18,0%)	2 934 (25,4%)
Indéterminé	46 (1,5%)	45 (1,3%)	90 (1,8%)	1 (2,0%)	182 (1,6%)
Total	3 110 (100,0%) 26,9%	3 454 (100,0%) 29,9%	4 930 (100,0%) 42,7%	50 (100,0%) 0,4%	11 544 (100,0%) 100,0%

Source: voir tableau 1

Tableau 8b - Enseignants à l'éducation des adultes, à taux horaire, selon le type de formation et l'occupation principale en 1980-81

Occupation principale	Formation générale	Formation professionnelle	Éducation populaire	Indéterminé	Total
Enseignant aux adultes	1 198	675	1 255	1	3 129
	(35,9%)	(16,6%)	(23,0%)	(50,0%)	(24,3%)
Enseignant au régulier	1 050	1 047	817	-	2 914
	(31,4%)	(25,7%)	(15,0%)	-	(22,7%)
Travailleur en industrie	103	1 029	386	-	1 518
	(3,1%)	(25,3%)	(7,1%)	-	(11,8%)
Travailleur autonome	139	188	652	-	979
	(4,2%)	(4,6%)	(12,0%)	-	(7,6%)
Étudiant	65	25	107	-	197
	(1,9%)	(0,6%)	(2,0%)	-	(1,5%)
Autre	750	1 051	2 140	1	3 942
	(22,5%)	(25,8%)	(39,3%)	(50,0%)	(30,6%)
Indéterminé	34	56	94	-	184
	(1,0%)	(1,4%)	(1,7%)	-	(1,4%)
Total	3 339	4 071	5 451	2	12 863
	(100,0%)	(100,0%)	(100,0%)	(100,0%)	(100,0%)
	26,0%	31,6%	42,4%	0,01%	100,0%

Source: voir tableau 1

Tableau 8c - La variation entre les deux périodes de 1979-80 à 1980-81, des enseignants à l'éducation des adultes, à taux horaire, selon le type de formation et l'occupation principale

Occupation principale	Formation générale	Formation profes-sionnelle	Éducation populaire	Indéter-miné	Total
Enseignant aux adultes	248 (26,1%)	244 (56,6%)	627 (99,8%)	- 12 (-92,3%)	1 107 (54,7%)
Enseignant au régulier	- 2 (-0,2%)	10 (1,0%)	- 2 (-0,2%)	- 10 (-100,0%)	- 4 (-0,1%)
Travailleur en industrie	7 (7,3%)	113 (12,3%)	27 (7,5%)	- 5 (-100,0%)	142 (10,3%)
Travailleur autonome*	- 245 (-63,8%)	9 (5,0%)	- 676 (-50,9%)	- 11 (-100,0%)	- 923 (-48,5%)
Étudiant	- 13 (16,7%)	1 (4,2%)	0 0	- 1 (-100,0%)	- 3 (-1,4%)
Autre	246 (48,8%)	229 (27,9%)	541 (33,8%)	- 8 (-88,9%)	1 008 (34,4%)
Indéterminé	- 12 (-26,1%)	11 (24,4%)	4 (4,4%)	- 1 (-100,0%)	2 (1,1%)
Total	229 (7,4%) 17,4%	617 (17,9%) 46,8%	521 (10,6%) 39,5%	- 48 (-96,0%) -3,6%	1 319 (11,4%) 100,0%

Note: * ces variations ne sont pas très significatives dû au fait qu'en 1979-80 cette classe ne portait pas le même nom.

Source: voir tableau 1

3. QUELLE EST LA DURÉE DE LA TÂCHE DES ENSEIGNANTS À L'ÉDUCATION DES ADULTES À TAUX HORAIRE ?

Dans cette troisième et dernière section, nous jetterons un coup d'oeil sur la durée de la tâche de ces enseignants à taux horaire. Pour ce faire, nous utiliserons comme variable le nombre d'heures de cours, la formation, le travail au régulier et l'occupation principale.

3.1 La formation et le nombre d'heures de cours

(source: tableau 9a, b, c)

Nous avons déjà vu qu'une grande majorité (77.4%) des enseignants à taux horaire ont une charge de cours de moins de 180 heures. Ce pourcentage, par contre, varie considérablement selon le type de formation. Par exemple, dans la formation générale, nous retrouvons seulement 64,6% de ces enseignants qui donnent moins que 180 heures de cours, alors que pour l'éducation populaire, ce pourcentage atteint 92,3%. Quant à la formation professionnelle, 68,1% de ses effectifs se concentrent à l'intérieur de cette classe.

Une bonne partie de l'augmentation des effectifs depuis l'année dernière fut ajoutée au nombre d'enseignants à la formation professionnelle (617 nouveaux enseignants). De cette augmentation, 469 enseignants (45,2%) donnent moins que 180 heures de cours.

Nous avons enregistré pour l'ensemble de la collectivité un niveau moyen d'heures inférieur de 4,32 heures à celui observé en 1979-80 (149,36 heures pour 1980-81 comparativement à 153,68 heures pour 1979-80. C'est la formation générale qui obtient le plus grand niveau moyen d'heures avec 203,47 heures. Pour cette formation, ce niveau constitue, comparativement à l'année dernière, une légère augmentation de 0,55 heure. La formation professionnelle enregistre, pour sa part, un niveau moyen d'heures de 188 heures, inférieur de 9,17 heures à celui atteint en 1979-80.

Ceci s'explique par l'accroissement de 20% des effectifs appartenant à la classe des moins de 180 heures de cours. Quant à l'éducation populaire, elle a aussi enregistré une baisse (de 4,78 heures) de son niveau moyen d'heures. Pour cette année, il a été calculé à 87,36 heures.

Nous retrouvons, pour les heures médianes, les mêmes tendances à la hausse pour la formation générale et à la baisse pour les deux autres types de formations. Nous avons donc repéré les heures médianes respectivement à 141,14 heures pour la formation générale, à 123,05 heures pour la formation professionnelle et à 49,48 heures en éducation populaire. En assemblant ces trois niveaux d'heures médianes, nous arrivons à évaluer un niveau général d'heures médianes de 98,26 heures (en 1979-80, les 4 médianes s'établissaient selon le même ordre que ci-haut à 138,59 heures, 128,54 heures, 59,53 heures et à 102,28 heures.

3.2 Le travail régulier et le nombre d'heures de cours
(source: tableau 10a, b, c)

Nous remarquons que parmi les 9 036 enseignants à l'éducation des adultes au taux horaire (soit 70,2% de la masse totale) qui ne remplissent aucune fonction au secteur régulier, 6 952 de ceux-ci (soit 77%) enseignent moins que 180 heures. Ce dernier chiffre représente un peu plus de la moitié des effectifs totaux au taux horaire. Cette classe d'aucune fonction, décroche quand même le plus haut niveau moyen d'heures avec 153,46 heures. Ce niveau a subi, depuis l'an dernier, une variation importante, diminuant de 7,37 heures. Nous expliquons ce phénomène par l'augmentation des effectifs qui ont une charge de moins de 180 heures de cours. Celle-ci a été accrue de 1 293 nouveaux enseignants, constituant 90% de la variation totale entre les deux périodes.

Cette classe de moins que 180 heures, représente aussi une forte proportion des enseignants travaillant au régulier dans la même fonction (77,5%) ou dans une autre fonction (84,7%). On a donc observé respectivement pour ces deux classes des niveaux moyens d'heures de 143,70 heures et 119,18 heures constituant des variations de -3,80 heures pour la classe des travailleurs au régulier dans la même fonction et de -9,18 heures pour l'autre classe.

Quant aux heures médianes, elles ont toutes subi des diminutions, variant entre -0,94 heures et -6,17 heures. Elles ont donc été estimées à 106,3 heures pour la classe dans la même fonction, 73,34 heures pour celle dans une autre fonction et enfin, la classe des enseignants ne remplissant aucune fonction au secteur régulier obtient un niveau d'heures médianes de 96,65 heures.

3.3 Le nombre d'heures de cours et l'occupation principale
(source: tableau 11a, b, c)

Parmi les différentes occupations principales qu'occupent les enseignants aux adultes, c'est celle d'être enseignants aux adultes qui remporte le plus haut nombre moyen d'heures avec 230,82 heures. Comparativement à 1979-80, ce niveau a diminué de 57,08 heures. Cette diminution s'explique par le fait que 2/3 des nouveaux effectifs enseignent dans cette occupation moins de 180 heures.

Pour les autres occupations principales, les niveaux moyens d'heures varient de 144,42 heures pour les travailleurs en industrie à 101,27 heures pour les étudiants. Cette dernière occupation, possédant le plus faible niveau moyen d'heures, a en plus subi une diminution de ce niveau depuis l'année dernière de 9,13 heures.

3. QUELLE EST LA DURÉE DE LA TÂCHE DES ENSEIGNANTS À L'ÉDUCATION DES ADULTES À TAUX HORAIRE ?

1979-80	1980-81
- Nombre moyen d'heures en formation générale de 202,92 heures (le plus fort)	- Nombre moyen d'heures en formation générale de 203,47 heures (le plus fort)
- nombre moyen d'heures en formation professionnelle de 197,17 heures	- nombre moyen d'heures en formation professionnelle de 188,00 heures
- nombre moyen d'heures en éducation populaire de 92,14 heures (le plus faible)	- nombre moyen d'heures en éducation populaire de 87,36 heures (le plus faible)
- ceux qui travaillent au secteur régulier dans une autre fonction font en moyenne (110,00 heures) moins d'heures	- ceux qui travaillent au secteur régulier dans une autre fonction font en moyenne (119,18 heures) moins d'heures
- l'occupation principale qui fait en moyenne le plus d'heures est l'enseignement aux adultes (287,93 heures)	- l'occupation principale qui fait en moyenne le plus d'heures est l'enseignement aux adultes (230,82 heures)

Tableau 9a - Enseignants à l'éducation des adultes, à taux horaire, selon le type de formation et le nombre d'heures de cours en 1979-80

Heures	Formation générale	Formation professionnelle	Éducation populaire	Indéterminé	Total
45 heures et moins	445 (14,3%)	800 (23,2%)	2 232 (45,3%)	- -	3 477 (30,1%)
46-180 heures	1 606 (51,6%)	1 503 (43,5%)	2 287 (46,4%)	- -	5 396 (46,7%)
181-315 heures	451 (14,5%)	497 (14,4%)	296 (6,0%)	- -	1 244 (10,8%)
316-450 heures	248 (8,0%)	227 (6,6%)	68 (1,4%)	- -	543 (4,7%)
451-585 heures	126 (4,0%)	144 (4,2%)	19 (0,4%)	- -	289 (2,5%)
586-719 heures	110 (3,5%)	91 (2,6%)	14 (0,3%)	- -	215 (1,9%)
720 heures et plus	124 (4,0%)	192 (5,6%)	14 (0,3%)	- -	330 (2,9%)
Indéterminé	- -	- -	- -	50 (100,0%)	50 (0,4%)
Total	3 110 (100,0%) 26,9%	3 454 (100,0%) 29,9%	4 930 (100,0%) 42,7%	50 (100,0%) 0,4%	11 544 (100,0%) 100,0%
Heures moyennes*	202,92 h	197,17 h	92,14 h	-	153,68 h
Heures médianes	138,59 h	128,54 h	59,53 h	-	102,28 h

Note: * les heures moyennes ont été calculées selon le point-milieu de chaque classe, pour les classes de moins que 45 heures et de 720 heures et plus, nous avons choisi respectivement comme point-milieu 30 et 745 heures.

Source: voir tableau 1

Tableau 9b - Enseignants à l'éducation des adultes, à taux horaire, selon le type de formation et le nombre d'heures de cours en 1980-81

Heures	Formation générale	Formation professionnelle	Éducation populaire	Indéterminé	Total
45 heures et moins	469 (14,0%)	1 038 (25,5%)	2 663 (48,8%)	- -	4 170 (32,4%)
46-180 heures	1 689 (50,6%)	1 734 (42,6%)	2 371 (43,5%)	- -	5 794 (45,0%)
181-315 heures	520 (15,6%)	564 (13,8%)	302 (5,5%)	- -	1 386 (10,8%)
316-450 heures	283 (8,5%)	267 (6,6%)	70 (1,3%)	- -	620 (4,8%)
451-585 heures	159 (4,8%)	179 (4,4%)	26 (0,5%)	- -	364 (2,8%)
586-719 heures	91 (2,7%)	129 (3,2%)	10 (0,2%)	- -	230 (1,8%)
720 heures et plus	128 (3,8%)	160 (3,9%)	9 (0,2%)	- -	297 (2,3%)
Indéterminé	- -	- -	- -	2 (100,0%)	2 (0,01%)
Total	3 339 (100,0%) 26,0%	4 071 (100,0%) 31,6%	5 451 (100,0%) 42,4%	2 (100,0%) 0,01%	12 863 (100,0%) 100,0%
Heures moyennes*	203,47 h	188,00 h	87,36 h	-	149,36 h
Heures médianes	141,14 h	123,05 h	49,48 h	-	98,26 h

Note: * voir tableau 9a

Source: voir tableau 1

Tableau 9c - La variation entre les deux périodes de 1979-80 à 1980-81, des enseignants à l'éducation des adultes, à taux horaire, selon le type de formation et le nombre d'heures de cours

Heures	Formation générale	Formation professionnelle	Éducation populaire	Indéterminé	Total
45 heures et moins	24 (5,4%)	238 (29,8%)	431 (19,3%)	- -	693 (19,9%)
46-180 heures	83 (5,2%)	231 (15,4%)	84 (3,7%)	- -	398 (7,4%)
181-315 heures	69 (15,3%)	67 (13,5%)	6 (2,0%)	- -	142 (11,4%)
316-450 heures	35 (14,1%)	40 (17,6%)	2 (2,9%)	- -	77 (14,2%)
451-585 heures	33 (26,2%)	35 (24,3%)	7 (36,8%)	- -	75 (26,0%)
586-719 heures	- 19 (-17,3%)	38 (41,8%)	- 4 (-28,6%)	- -	15 (7,0%)
720 heures et plus	4 (3,2%)	- 32 (-16,7%)	- 5 (-35,7%)	- -	- 33 (-10,0%)
Indéterminé	- -	- -	- -	- 48 (-96,0%)	- 48 (-96,0%)
Total	229 (7,4%) 17,4%	617 (17,9%) 46,8%	521 (10,6%) 39,5%	- 48 (-96,0%) -3,6%	1 319 (11,4%) 100,0%
Heures moyennes	0,55 h	-9,17 h	-4,78 h	-	-4,32 h
Heures médianes	2,55 h	-5,49 h	-10,05 h	-	-4,02 h

Source: voir tableau 1

Tableau 10a - Enseignants à l'éducation des adultes, à taux horaire, selon le travail au secteur régulier et le nombre d'heures de cours en 1979-80

Heures	Travail au régulier			Total
	Oui, même fonction	Oui, autre fonction	Non	
45 heures et moins	886 (26,7%)	301 (40,0%)	2 290 (30,6%)	3 477 (30,1%)
46-180 heures	1 672 (50,4%)	355 (47,2%)	3 369 (45,1%)	5 396 (46,7%)
181-315 heures	416 (12,5%)	57 (7,6%)	771 (10,3%)	1 244 (10,8%)
316-450 heures	148 (4,5%)	17 (2,3%)	378 (5,1%)	543 (4,7%)
451-585 heures	77 (2,3%)	10 (1,3%)	202 (2,7%)	289 (2,5%)
586-719 heures	47 (1,4%)	6 (0,8%)	162 (2,2%)	215 (1,9%)
720 heures et plus	55 (1,7%)	5 (0,7%)	270 (3,6%)	330 (2,9%)
Indéterminé	16 (0,5%)	1 (0,1%)	33 (0,4%)	50 (0,4%)
Total	3 317 (100,0%) 28,7%	752 (100,0%) 6,5%	7 475 (100,0%) 64,7%	11 544 (100,0%) 100,0%
Heures moyennes*	147,50 h	110,00 h	160,83 h	153,68 h
Heures médianes	107,24 h	74,01 h	102,82 h	102,28 h

Note: * voir tableau 9a

Source: voir tableau 1

Tableau 10b - Enseignants à l'éducation des adultes, à taux horaire, selon le travail au secteur régulier et le nombre d'heures de cours en 1980-81

Heures	Travail au régulier			Total
	Oui, même fonction	Oui, autre fonction	Non	
45 heures et moins	878 (27,4%)	258 (41,1%)	3 034 (33,6%)	4 170 (32,4%)
46-180 heures	1 602 (50,1%)	274 (43,6%)	3 918 (43,4%)	5 794 (45,0%)
181-315 heures	413 (12,9%)	50 (8,0%)	923 (10,2%)	1 386 (10,8%)
316-450 heures	158 (4,9%)	19 (3,0%)	443 (4,9%)	620 (4,8%)
451-585 heures	74 (2,3%)	12 (1,9%)	278 (3,1%)	364 (2,8%)
586-719 heures	44 (1,4%)	10 (1,6%)	176 (1,9%)	230 (1,8%)
720 heures et plus	30 (0,9%)	5 (0,8%)	262 (2,9%)	297 (2,3%)
Indéterminé	- -	- -	2 (0,02%)	2 (0,01%)
Total	3 199 (100,0%) 24,9%	628 (100,0%) 4,9%	9 036 (100,0%) 70,2%	12 863 (100,0%) 100,0%
Heures moyennes*	143,70 h	119,18 h	153,46 h	149,36 h
Heures médianes	106,30 h	73,34 h	96,65 h	98,26 h

Note: * voir tableau 9a

Source: voir tableau 1

Tableau 10c - La variation entre les deux périodes de 1979-80 à 1980-81, des enseignants à l'éducation des adultes, à taux horaire, selon le travail au secteur régulier et le nombre d'heures de cours

Heures	Travail au régulier			Total
	Oui, même fonction	Oui, autre fonction	Non	
45 heures et moins	- 8 (-0,9%)	- 43 (-14,3%)	744 (32,5%)	693 (19,9%)
46-180 heures	- 70 (-4,2%)	- 81 (-22,8%)	549 (16,3%)	398 (7,4%)
181-315 heures	- 3 (-0,7%)	- 7 (-12,3%)	152 (19,7%)	142 (11,4%)
316-450 heures	10 (6,8%)	2 (11,8%)	65 (17,2%)	77 (14,2%)
451-585 heures	- 3 (-3,9%)	2 (20,0%)	76 (37,6%)	75 (26,0%)
586-719 heures	- 3 (-6,4%)	4 (66,7%)	14 (8,6%)	15 (7,0%)
720 heures et plus	- 25 (-45,5%)	0 0	- 8 (-3,0%)	- 33 (-10,0%)
Indéterminé	- 16 (-100,0%)	- 1 (-100,0%)	- 31 (-93,9%)	- 48 (-96,0%)
Total	- 118 (-3,6%) -8,9%	- 124 (-16,5%) -9,4%	1 561 (20,9%) 118,3%	1 319 (11,4%) 100,0%
Heures moyennes	-3,80 h	-9,18 h	-7,37 h	-4,32 h
Heures médianes	-0,94 h	-0,67 h	-6,17 h	-4,02 h

Source: voir tableau 1

Tableau 11a - Enseignants à l'éducation des adultes, à taux horaire, selon le nombre d'heures de cours et leur occupation principale en 1979-80

Occupation principale	HEURES								Total	Nombre d'heures moyen*
	Indéterminé	45 heures et moins	46-180 heures	181-315 heures	316-450 heures	451-585 heures	586-719 heures	720 heures et plus		
Enseignant aux adultes	13	267	722	300	215	143	126	236	2 022	287,93 h
	(26,0%)	(7,7%)	(13,4%)	(24,1%)	(39,6%)	(49,5%)	(58,6%)	(71,5%)	(17,5%)	
Enseignant au régulier	10	837	1 484	359	119	57	34	18	2 918	135,00 h
	(20,0%)	(24,1%)	(27,5%)	(28,9%)	(21,9%)	(19,7%)	(15,8%)	(5,5%)	(25,3%)	
Travailleur en industrie	5	405	670	158	59	29	16	34	1 376	146,20 h
	(10,0%)	(11,6%)	(12,4%)	(12,7%)	(10,9%)	(10,0%)	(7,4%)	(10,3%)	(11,9%)	
Maîtresse de maison	11	577	1 021	193	62	20	8	5	1 902	116,72 h
	(22,0%)	(16,6%)	(18,9%)	(15,9%)	(11,4%)	(6,9%)	(3,7%)	(1,5%)	(16,5%)	
Étudiant	1	78	101	22	5	-	3	-	210	110,40 h
	(2,0%)	(2,2%)	(1,9%)	(1,8%)	(0,9%)	-	(1,4%)	-	(1,8%)	
Autre	9	1 252	1 304	194	78	38	25	34	2 934	110,80 h
	(18,0%)	(36,0%)	(24,2%)	(15,6%)	(14,4%)	(13,1%)	(11,6%)	(10,3%)	(25,4%)	
Indéterminé	1	61	94	13	5	2	3	3	182	-
	(2,0%)	(1,8%)	(1,7%)	(1,0%)	(0,9%)	(0,7%)	(1,4%)	(0,9%)	(1,6%)	
Total	50	3 477	5 396	1 244	543	289	215	330	11 544	153,70 h
	(100,0%)	(100,0%)	(100,0%)	(100,0%)	(100,0%)	(100,0%)	(100,0%)	(100,0%)	(100,0%)	
	0,4%	30,1%	46,7%	10,8%	4,7%	2,5%	1,9%	2,9%	100,0%	

Note: * voir tableau 9a

Source: voir tableau 1

Tableau 11b - Enseignants à l'éducation des adultes, à taux horaire, selon le nombre d'heures de cours et leur occupation principale en 1980-81

Occupation principale	HEURES								Total	Nombre d'heures moyen*
	Indéterminé	45 heures et moins	46-180 heures	181-315 heures	316-450 heures	451-585 heures	586-719 heures	720 heures et plus		
Enseignant aux adultes	1	606	1 261	444	280	192	135	210	3 129	230,82 h
	(50,0%)	(14,5%)	(21,8%)	(32,0%)	(45,2%)	(52,7%)	(58,7%)	(70,7%)	(24,3%)	
Enseignant au régulier	-	846	1 461	360	136	64	32	15	2 914	136,26 h
	-	(20,3%)	(25,2%)	(26,0%)	(21,9%)	(17,6%)	(13,9%)	(5,1%)	(22,7%)	
Travailleur en industrie	-	462	725	176	71	35	22	27	1 518	144,42 h
	-	(11,1%)	(12,5%)	(12,7%)	(11,5%)	(9,6%)	(9,6%)	(9,1%)	(11,8%)	
Travailleur autonome	-	376	479	71	22	14	9	8	979	112,90 h
	-	(9,0%)	(8,3%)	(5,1%)	(3,5%)	(3,8%)	(3,9%)	(2,7%)	(7,6%)	
Étudiant	-	75	102	14	4	1	1	-	197	101,27 h
	-	(1,8%)	(1,8%)	(1,0%)	(0,6%)	(0,3%)	(0,4%)	-	(1,5%)	
Autre	1	1 732	1 678	304	106	56	30	35	3 942	109,67 h
	(50,0%)	(41,5%)	(29,0%)	(21,9%)	(17,1%)	(15,4%)	(13,0%)	(11,8%)	(30,6%)	
Indéterminé	-	73	88	17	1	2	1	2	184	-
	-	(1,8%)	(1,5%)	(1,2%)	(0,2%)	(0,5%)	(0,4%)	(0,7%)	(1,4%)	
Total	2	4 170	5 794	1 386	620	364	230	297	12 863	149,36 h
	(100,0%)	(100,0%)	(100,0%)	(100,0%)	(100,0%)	(100,0%)	(100,0%)	(100,0%)	(100,0%)	
	0,01%	32,4%	45,0%	10,8%	4,8%	2,8%	1,8%	2,3%	100,0%	

Note: * voir tableau 9a

Source: voir tableau 1

Tableau 11c - La variation entre les deux périodes de 1979-80 à 1980-81, des enseignants à l'éducation des adultes, à taux horaire, selon le nombre d'heures de cours et l'occupation principale

Occupation principale	HEURES								Total	Nombre d'heures moyen
	Indéterminé	45 heures et moins	46-180 heures	181-315 heures	316-450 heures	451-585 heures	586-719 heures	720 heures et plus		
Enseignant aux adultes	- 12 (-92,3%)	339 (127,0%)	539 (74,7%)	144 (48,0%)	65 (30,2%)	49 (34,3%)	9 (7,2%)	- 26 (-11,0%)	1 107 (54,7%)	-57,08 h
Enseignant au régulier	- 10 (-100,0%)	9 (1,1%)	- 23 (-1,5%)	1 (0,3%)	17 (14,3%)	7 (12,3%)	- 2 (-5,9%)	- 3 (-16,7%)	- 4 (-0,1%)	1,26 h
Travailleur en industrie	- 5 (-100,0%)	57 (14,1%)	55 (8,2%)	18 (11,4%)	12 (20,3%)	6 (20,7%)	6 (37,5%)	- 7 (-20,6%)	142 (10,3%)	-1,78 h
Travailleur autonome	- 11 (-100,0%)	- 201 (-34,8%)	- 542 (-53,1%)	- 127 (-64,1%)	- 40 (-64,5%)	- 6 (-30,0%)	1 (12,5%)	3 (60,0%)	- 923 (-48,5%)	-3,80 h
Étudiant	- 1 (-100,0%)	- 3 (-3,8%)	1 (1,0%)	- 8 (-36,4%)	- 1 (-20,0%)	1 -	- 2 (-66,7%)	- -	- 13 (-6,2%)	-9,13 h
Autre	- 8 (-88,9%)	480 (38,3%)	374 (28,7%)	110 (56,7%)	28 (35,9%)	18 (47,4%)	5 (20,0%)	1 (2,9%)	1 008 (34,3%)	-1,13 h
Indéterminé	- 1 (-100,0%)	12 (19,7%)	- 6 (-6,4%)	4 (30,8%)	- 4 (-80,0%)	0 0	- 2 (-66,7%)	- 1 (-33,3%)	2 (1,1%)	-
Total	- 48 (-96,0%) -3,6%	693 (19,9%) 52,5%	398 (7,4%) 30,2%	142 (11,4%) 10,8%	77 (14,2%) 5,8%	75 (26,0%) 5,7%	15 (7,0%) 1,1%	- 33 (-10,0%) -0,3%	1 319 (11,4%) 100,0%	-4,34 h

Source: voir tableau 1

CONCLUSION

Nous allons maintenant reprendre brièvement pour ces enseignants à taux horaire, les caractéristiques qui ont retenu notre attention au cours de ce document.

Le groupe de la formation générale se retrouve encore cette année avec le plus petit (26%) des trois types de formations. Il obtient, par contre, le plus haut niveau moyen de scolarité (16,02 ans) ainsi que de l'expérience au taux horaire (5,15 ans) et du nombre d'années dans la commission scolaire aux adultes (7,71 ans). Par conséquent, nous ne nous étonnerons pas d'apprendre que ce groupe n'a que peu d'expérience dans l'industrie (1,56 an). L'occupation principale de ce groupe demeure, pour 67,3% des effectifs, l'enseignement soit aux adultes ou soit au régulier. Nous enregistrons, pour ces enseignants, une moyenne d'heures de cours de 203,47 heures (soit la plus haute moyenne).

Nous entreprendrons maintenant le deuxième type de formation, c'est-à-dire la formation professionnelle qui retient 31,6% des enseignants à taux horaire. Ils obtiennent la plus faible scolarité moyenne (15,03 ans) ainsi qu'une moyenne d'années dans la commission aux adultes de 7,46 ans. Par contre, ils ont le plus haut niveau moyen d'expérience dans l'industrie (avec 7,51 ans). Quant au niveau moyen d'expérience au taux horaire, il a été calculé pour cette formation à 4,33 ans. L'enseignement au régulier (25,7%) et le travail en industrie (25,3%) sont les deux principales occupations pour ce groupe d'enseignants. De plus, ces derniers donnent en moyenne 188 heures de cours à l'éducation des adultes.

En terminant, jetons un coup d'oeil sur le dernier type de formation (l'éducation populaire) qui est constitué à 42,4% d'enseignants à taux horaire. Leur niveau moyen de scolarité est de 15,19 ans, tandis que celui d'expérience dans l'industrie n'est que de 2,52 ans. De plus, l'expérience au taux horaire (en termes d'année) ainsi que le nombre d'années dans la commission scolaire aux adultes ont atteint pour cette formation le plus faible niveau enregistré pour les enseignants à taux horaire (soit respectivement de 4,08 ans et 7,31 ans). L'enseignement aux adultes est pour cette année la principale occupation (23%) de ces enseignants à ce type de formation. Malgré tout, comparativement aux deux autres formations, les enseignants appartenant à l'éducation populaire ne donnent en moyenne que 87,36 heures de cours.

AUTRES DOCUMENTS SUR LES PERSONNELS DES SERVICES DE L'ÉDUCATION DES ADULTES DES COMMISSIONS SCOLAIRES, 1980-81

- PARÉ, Armand: "Les enseignants à l'éducation des adultes dans les commissions scolaires, 1980-81. Certaines caractéristiques démographiques", août 1982.

- PARÉ, Armand: "Les enseignants à l'éducation des adultes dans les commissions scolaires, 1980-81. Certaines caractéristiques professionnelles des enseignants à temps complet", août 1982.

- PARÉ, Armand: "Le personnel cadre, professionnel, de gérance et de soutien, dans les commissions scolaires, 1980-81", août 1982.